9 année — Ottawa, Mardi, 1er Février 1887 — No. 30

ABONNEMENT

Par année.....$3.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre mois.....1.50

Edition Hebdomadaire.....$1.00

Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....$0.10
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.04
Une fois la semaine.....0.03
Avis de Naissance, Mariage ou Décès 50

La Société de Publicité,
Propriétaires.

LE CANADA

Ottawa 1er Février 1887

LES EX-DEPUTES D'OTTAWA

Le *Free Press* d'Ottawa, la *Patrie* de Montréal et toute la séquelle s'évertuent à dire que MM. Mackintosh et Tassé se présentent, le premier à Russell, le second à Laprairie, parce qu'ils sont rejetés de la ville d'Ottawa. Ces journaux ne croient pas un traître mot de ce qu'ils disent, mais il leur plaît de répéter ce mensonge dans l'espoir de faire des dupes dans les comtés où ces messieurs ont posé leur candidature.

S'il est des gens contents à Ottawa, ce sont les libéraux. Il n'auront plus à engager la lutte contre M. Mackintosh, qui est incontestablement l'anglais le plus populaire de la ville. Elu trois fois maire de la Capitale, élu comme l'un de ses députés en 1882, per une majorité de 500, il n'eut tenu qu'à M. Mackintosh d'obtenir la nomination du parti conservateur et de vaincre de nouveau ses adversaires. S'il se présente à Russell, où la convention conservatrice l'a choisi candidat par une énorme majorité, c'est qu'il consulte exclusivement les intérêts du parti dont il est l'un des plus rudes joûteurs.

Quant à M. Tassé, depuis plus d'un an, il a intimé à ses principaux amis d'Ottawa qu'il avait l'intention de poser sa candidature dans le district de Montréal. Dès 1882, la candidature lui était offerte à Laprairie, et s'il ne l'a pas alors acceptée, c'est que le parti a fait tellement d'instances qu'il dut se présenter de nouveau à Ottawa, où il obtînt une majorité de plus de 300 voix.

Le succès de MM. Mackintosh et Tassé aurait été d'autant plus facile qu'ils ont obtenu depuis la dernière élection des avantages considérables pour la ville, notamment le règlement de toutes ses réclamations contre le gouvernement. ce qui représente une indemnité d'environ $15,000 par an. La corporation a su apprécier ce service, si l'on en juge par l'extrait suivant des délibérations (séance du 6 juillet 1885) :

"En soumettant son rapport, votre comité doit reconnaître avec remerciements le concours habile qu'il a reçu dans le règlement de cette importante affaire de la part des députés de la ville, MM. Mackintosh et Joseph Tassé.

"F. McDougal, maire,
"J. Heney, président.

Il n'appert pas non plus que les deux ex-députés aient négligé leurs électeurs dans la distribution du patronage. On se rappelle que M. Trudel s'est plaint en pleine séance du Sénat que les députés d'Ottawa réussissaient à accaparer une trop large part des charges publiques pour leurs électeurs.

Quand les Canadiens français d'Ottawa apprirent que la convention conservatrice de Laprairie avait choisi unanimement M. Tassé comme son candidat, ils prirent immédiatement des mesures pour engager leur ancien député à briguer de nouveau les suffrages de la ville. Ils préparèrent à cet effet une requête qui couvre cinq pieds et qui est signée par les conservateurs les plus influents et les plus actifs de la ville.

Quelques jours après, le 21 janvier, le Cercle Lafontaine d'Ottawa tenait sa réunion hebdomadaire, et voici les deux résolutions qu'il adoptait à l'unanimité :

Proposé par M. E. G. Laverdure appuyé par M. l'écheviu Desjardins :

"Que les conservataurs Canadiens-français de la capitale ont appris avec regret que M. Joseph Tassé ne serait plus le candidat pour Ottawa durant la présente élection et qu'en conséquence ils croient devoir lui offrir leurs plus sincères remerciements pour les services importants qu'il a rendus à la ville durant sa longue carrière de député, et ils font des souhaits pour son succès dans le comté où il est actuellement candidat."—Adopté.

Proposé par M. A. Foisy, secondé par M. H. L. Pinard : "Que comme Canadiens-français, nous offrons nos sincères remerciements M. C. H. Mackintsoh, ex-M. P., pour la manière habile avec laquelle il a représenté notre ville à la Chambre des Communes du Canada durant les cinq dernières années, et que nous regrettons qu'il ne soit pas de nouveau candidat pour Ottawa ; nous recommandons instamment à tous nos amis du comté de Russell de l'appuyer dans la prochaine élection."—Adopté.

L'assemblée se dispersa ensuite après avoir poussé des hourrahs enthousiastes en l'honneur de la Reine, sir John Macdonald, le président, MM Tassé, Mackintosh et le parti conservateur.

C'est mardi, le 25 janvier dernier, que furent choisis à Ottawa les candidats conservateurs, MM. Perley et Robillard. Les membres de la Convention étaient si peu pressés de se dispenser des services de leurs anciens députés qu'avant de procéder aux élections ils adoptèrent la résolution suivante au milieu de la plus parfaite unanimité :

Proposé par John R. Booth, et appuyé par P. H. Chabot :

Que les membres de l'Association Conservatrice d'Ottawa désirent enrégistrer leur haute appréciation des services patriotiques et loyaux rendus par MM. Mackintosh et Tassé, comme représentants de la ville au Parlement fédéral ; et tout en regrettant qu'ils ne puissent accepter la candidature pour des raisons de parti, ils espèrent ardemment que leurs éminents servives seront utilisés par le parti conservateur dans d'autres parties du pays, et ils saisissent la première occasion de leur donner l'assurance que tous les électeurs conservateurs de cette ville auraient été heureux de leur continuer leur confiance comme leurs représentants, s'ils avaient cru que leur acceptation aurait été opportune ou dans l'intérêt général du parti, et que copie de cette résolution signée par le président et le secrétaire soient présentée à ces messieurs.

Non contents d'insulter les anciens députés de la ville, les feuilles libérales, se croyant débarrassées de leurs adversaires les plus sérieux, prédisent maintenant un éclatant triomphe pour le parti libéral. Nous leur conseillons d'êtres plus circonspectes et de ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. La ville d'Ottawa continuera d'être représentée par deux députés conservateurs à la Chambre des Communes.

NOTES POLITIQUES

Sir Charles Tupper a reçu une magnifique ovation à son arrivée à Amherst, Nouvelle-Ecosse, samedi soir. Sa majorité ne sera pas de moins de cinq cents voix. Il s'est déclaré prêt à appuyer les lois les plus rigoureuses concernant la vente des liqueurs spiritueuses quand le peuple le jugera nécessaire.

On dit que les brefs pour l'élection des nouveaux ministres de la Législature de Québec vont être lancés incessamment. La nomination sera fixée au 14 février et la votation au 21 février, la veille même des élections fédérales.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal a de nouveau exprimé le désir qu'il n'y ait pas d'assemblées politiques le dimanche dans son diocèse.

Nous apprenons que M. Hector McLean a décidé de ne plus briguer les suffrages des électeurs de Pontiac. M. John Bryson est le candidat libéral conservateur qui a été choisi. Il aura pour opposant M. McQuaig qui a consenti, paraît il, à s'offrir en sacrifice.

M. Tassé a adresée la parole, jeudi soir, à Saint-Constant, et il a aujourd'hui accepté officiellement la candidature pour le comté de Laprairie à une grande réunion de tout le parti qui a été tenue à Saint-Jaques le Mineur, à onze heures de l'avant midi. L'assemblée était présidée par M. Pinsonnault qui a fait ses adieux à la vie publique, en cette occasion, après avoir représenté le comté pendant plus de 23 ans.

Beaucoup d'oppositionnistes mécontents du choix de M. Doyon, ont offert la candidature à M. A. de Lorimier, avocat, et associé de l'honorable M. Trudel. M. de Lorimier a refusé. Il est probable qu'on ira frapper à d'autres portes.

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Ajournement des Chambres.—Le cabinet Mercier

Québec, 31—Mercredi prochain, en vertu d'une entente entre les deux partis, les Chambres seront ajournées à mercredi la 16 mars, pour donner aux nouveaux ministres le temps de se faire réélire et au gouvernement le temps de préparer sa politique.

Québec, 31—Les ministres du cabinet Mercier ont été assermentés samedi à six heures du soir.

Le ministère se compose de :

M. Mercier, Premier Ministre et Procureur Général ;

M. Shehyn, Trésorier Provincial ;

M. G. Duhamel, Solliciteur-Général ;

M. McShane, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics ;

Hon. M. Garneau, Commissaire des Terres de la Couronne ;

M. Gagnon, Secrétaire Provincial ;

Hon. M. D. A. Ross, ministre sans portefeuille ;

Hon. M. Turcotte, ministre sans portefeuille ;

L'honorable M. Marchand est président de la Législature.

L'honorable M. L. Archambault sera choisi comme président du Conseil Législatif.

Mais on prétend que l'honorable M. de Labruère a été nommé pour tont le Parlement.

COLLEGE D'OTTAWA

Une assistance nombreuse remplissait presque la vaste salle de cette institution hier soir, pour entendre le R. P. Marsan O. M. I., faire quelques remarques sur la chimie, accompagnées de plusieurs expériences intéressantes.

Le savant chimiste avait choisi pour sujet "Le Carbone et ses composés d'Oxygène ;" inutile de dire qu'il l'a traité en maître de la science, et de manière à être compris de tous ; nous n'essayerons pas de donner une analyse de cette lecture, car il nous serait impossible dans quelques lignes de rendre justice au Révérend Père ; qu'il nous suffise de dire que nous aimerions toujours à l'entendre lecturer sur ce que nous pouvons appeler à bon droit "La Vulgarisation de la Chimie" où la chimie à la portée de tous ; en effet cette branche de l'éducation est utile à tous depuis le cuisinier à ses fournaux, jusqu'au grand industriel ; et nul doute que si le pauvre chat noir d'hier seir eut eu quelques notions de cette belle science, il n'eut pas avalé avec autant de tranquillité, la goutte d'acide prussique qui avait mission de le dépêcher dans le pays des ombres.

Un extrait des "Pirates de Penzance" a été on ne peut mieux rendu par le "Club d'Orphéon" du Collège, ce qui prouve une fois de plus qu'au Collège d'Ottawa, tout en formant des hommes solides on en fait en même temps des ornements pour la société.

"Un Duel au Tableau Noir," c'est à dire une lutte géographique et arithméticale a égayé l'auditoire pendant un bon quart d'heure.

Deux jeunes élèves, MM. Constantino et Paradis remplissaient les rôles.

Puis est venu "La Victoire de l'Alchimiste." Les génies de l'Hydrogène, de l'oxigène, du carbone, du phosphore et du nitrogène, viennent tour à tour faire maintes expériences intéressantes, afin de prouver leur supériorité l'un sur l'autre. On en vient à une conclusion qu'en chimie, comme en toute chose, l'"Union fait la Force."

Le dialogue était bien fait et servait à donner au public toutes les explications nécessaires.

Pour terminer, les Génies se sont formés en Tableau Vivant, illuminé par des feux de différentes couleurs, d'un très bel effet.

Le corps de musique du Collège nous a fait entendre de magnifiques morceaux durant les intermèdes. Il semble que pour le R. P. Balland, leur zélé directeur tout se résume dans ce mot "En auant," aussi marche-t il de progrès en progrès.

Espérons qu'avant longtemps nous aurons l'occasion de nous réunir encore sous le toit de cette belle institution.

Que peut faire le vrai merite?

Les mérites sans précédents du *Sirop Allemand de Boschee* durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système ; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exemptera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier Prix, 75 centins la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885—1an.

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions—chaînes, montres, cadres, miroirs, albums, etc. etc.—Ces conditions sont : "par paiements à la semaine."

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à Mardi le 1er Mars, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec inscription "Soumission pour le nouvel entrepôt de vérification etc., Ottawa" pour les différents travaux à faire pour la construction et l'achèvement de

NOUVEL ENTREPOT DE VERIFICATION, ETC.

A

OTTAWA.

On pourra voir les plans et les devis au Département des travaux Publics, Ottawa, à partir de Lundi le 14 Février.

Les soumisionnaires devront examiner eux-mêmes le terrain où doit être construit l'entrepôt, et bien connaître la nature des travaux à faire, suivant les dits plans et les dits devis, avant d'envoyer leurs soumissions.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée, qui sera fournie, et signée de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics.
Ottawa, 27 Janvier 1887.

C. STRATTON

Marchand d'Epiceries
EN GROS ET EN DETAIL
COIN DES RUES
Dalhousie et St Patrick
OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épiceries de premier choix des prix extrêmement bas et livrées à domicile.

XMAS

TOBOCCAN
Ameliorée "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché !

Couvertes pour chevaux, au prix coûtant ; se vendant rapidement. Pôles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rouleaux automatiques, seulement 95 centins.

LAMPES ELECTRIQUES
$1.50 Chaque
Articles de fantaisie pour présents.
COMPAGNIE MANUFACTURIERE
NATIONALE DE COLE,
160 RUE SPARKS,
OTTAWA.

B. G.

BIG PUSH.

Tapis à Sacrifice.

237 Pièces de tapis Brusselles et Tapisserie à vendre cette semaine.

Conditions comptant.
Strictement un seul prix.

BRYSON, GRAHAM & Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

LA GRANDE VENTE
—A—
MOITIE PRIX
—CHEZ—
WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI.)

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

BOIS A VENDRE

Bois de corde de première qualité, érable, merisier, épinette rouge, etc., etc., livré à domicile. S'adresser au No 157 rue Broad chez M. Z. Lagacé, hôtelier, en face de la gare du Pacifique.

Déménagement.

A partir de Lundi, le 31 courant mon poste d'affaire sera au

NOUVEAU MAGASIN

Coin des Rues Sussex et York, où je m'occuperai du commerce de Gros et de Détail.

L'ancien magasin No. 455, Rue Suesex, sera fermé et ne servira que d'entrepôt pour mes marchandises.

P. C. GUILLAUME
Libraire, Importateur.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand,

Pouvoir d'éclairage sans précédent! Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminé ordinaire. Absolument sur, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est enlevée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau
Ottawa, 4 nov. 1885—

HENRI MASSE

EPICIER et BOUCHER

COIN DES RUES
Primrose et Cambridge

Le public trouvera toujours à mon magasin des épiceries de premier choix, et à mon étal des viandes de première qualité et des plus fraiches.

Ordres exécutés avec promptitude.
Effets livrés à domicile.

Vente par le Shérif

DAME CATHERINE HARDGROVE, du canton de Maniwaki, dans le district d'Ottawa, Demanderesse ; contre les terres et ténements de Allan Grant, Octave Groulx et Cyrille Groulx, tous trois du canton de Cameron, dans le district d'Ottawa, cultivateurs, conjointement et séparément, Défendeurs ;

1. La moitié nord du numéro dix-sept (No. 17), dans le second rang du canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante acres en superficie, plus ou moins ; avec les bâtisses dessus érigées ; le tout la propriété du défendeur Allan Grant.

La moitié sud du lot numéro dix-sept (No 17), dans le second rang du dit canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante et neuf acres en superficie, plus ou moins ; avec les batisses dessus érigées. Le tout la propriété du défendeur Cyrille Groulx.

Pour être vendues au bureau du régistrateur pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, le QUINZIEME jour de FEVRIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le premier jour de mars 1887.

LOUIS M. COUTLEE,
Shérif.

Bureau du Shérif, Aylmer.
20 Janvier 1887.

L'Union Nationale

ABONNEZ-VOUS AU

Grand Journal

"L'UNION NATIONALE"
PUBLIE A OTTAWA ET A HULL.
$1.00 *par année seulement.*

8 pages de lecture toutes les semaines. Donne les prix du marché d'Ottawa.

Parait le Vendredi et est déposé à la poste assez tôt pour que les cultivateurs le reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime pour abonnement payé d'avance.

M. ISRAEL DUMAIS, notaire.
Agent général.
166 RUE PRINCIPALE,
HULL.
N. B.—ON DEMANDE des sous-agents.